



DIRECTION GÉNÉRALE  
DES FINANCES PUBLIQUES

## **CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DE TRAVAILLEURS HANDICAPES PAR LA VOIE CONTRACTUELLE ANNEE 2015**

En application du décret n° 95-979 du 25 août 1995 modifié par le décret n° 2005-38 du 18 janvier 2005 relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, la Direction Générale des Finances Publiques recrute au titre de l'année 2015, par voie contractuelle :

**60 agents administratifs des Finances publiques**  
(emploi de catégorie C – niveau minimum requis : brevet ou équivalent)

Les agents recrutés ont vocation à être titularisés au terme de leur contrat d'un an.

Les **dossiers de candidature** devront être :

- téléchargés ci-après ;
- ou retirés auprès du service des ressources humaines des directions offertes (cf. liste jointe au dossier de candidature) ;
- et renvoyés au plus tard le **23 janvier 2015** aux directions sollicitées (vous devez déposer autant de dossier que de directions demandées ; aucune copie ne sera faite pour les autres directions).



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE  
DES TRAVAILLEURS HANDICAPES  
A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**\*\*\***

**AGENT ADMINISTRATIF  
DES FINANCES PUBLIQUES**

**\*\*\***

Le présent dossier de candidature est composé des documents suivants :

- le dossier à compléter
- la notice expliquant comment constituer le dossier de candidature
- la liste des directions offertes
- la fiche d'information sur le métier d'agent administratif des finances publiques

**Date limite de dépôt des dossiers de candidature :  
23 janvier 2015**

(cachet de réception)

**RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE DE PERSONNES HANDICAPEES  
A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**\*\*\***

**DOSSIER DE CANDIDATURE  
à un emploi d'AGENT ADMINISTRATIF DES FINANCES PUBLIQUES  
à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015**

**Date limite de dépôt des candidatures : le 23 janvier 2015**

**1 - Directions sollicitées**

(classées par ordre de préférence décroissant)

*Se reporter à la liste des directions  
proposées jointe au dossier de candidature.*

Choix	Département ou Code dir°	Libellé Direction (ex : DDFIP de l'Ain)
1 -	.....	.....
2 -	.....	.....
3 -	.....	.....
4 -	.....	.....
5 -	.....	.....

**Vous devez déposer autant de dossiers  
que de directions sollicitées, dans la  
limite de 5 directions.**

***Aucune copie de votre dossier ne sera  
faite pour les autres directions  
sollicitées.***

**Attention : le classement des directions  
par ordre de préférence doit être  
identique pour tous les dossiers déposés  
sous peine de rejet de la candidature**

**2 - Renseignements concernant le candidat**

M. Nom de naissance : .....

Mme Nom d'épouse : .....

Mlle Prénoms : .....

Né(e) le : ..... / ..... / 19.....

à ..... (ville – département) ..... (pays si naissance hors de France)

N° de Sécurité Sociale :    /\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/

Nom et prénom du père : ..... né le : ...../...../.....

Nom de naissance et prénom de la mère : ..... née le : ...../...../.....

Adresse : .....

Code postal : ..... Localité : .....

Téléphone Domicile : ..... - ..... - ..... - ..... - ..... Portable : ..... - ..... - ..... - .....

Adresse électronique : .....

Situation familiale :  Célibataire  Marié(e)  Concubin(e)  Pacsé(e)  
 Divorcé(e)  Séparé(e)  Veuf(e)

Nombre d'enfants à charge : .....

Le cas échéant, exercez-vous une activité professionnelle ?  oui  non

Si oui laquelle ? : .....

Dans quel secteur ? :  privé  
 public (**Rappel : ce recrutement n'est pas offert aux personnes ayant la qualité de fonctionnaire titulaire**)

Dans quelle localité ? : .....

Le cas échéant, votre conjoint(e) ou concubin(e) exerce-t-il (elle) une activité professionnelle ?  oui  non

Si oui laquelle ? : .....

Dans quelle localité ? : .....

Diplôme le plus élevé : .....

### **3 – Pièces à joindre au dossier de candidature**

- 1 -  lettre de motivation
- 2 -  curriculum vitae
- 3 -  photocopie recto verso d'une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (en cours de validité) ou d'une pièce justifiant que vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique européen, c'est-à-dire de l'un des États suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Norvège, Islande, Liechtenstein, et de la Suisse. Un certain nombre d'emplois auxquels conduisent les concours sont réservés aux seuls ressortissants français. Ces emplois sont ceux qui présentent des prérogatives de puissance publique.

- 4 -  une des pièces indiquées ci-après justifiant être bénéficiaire de l'obligation d'emploi :
- notification de la décision de la COTOREP ou de la CDAPH reconnaissant la qualité de travailleur handicapé ou attestation de demande de reconnaissance en cours,  
(Date de validité de la reconnaissance : du ...../...../..... au ...../...../.....)
  - pour les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 %, l'attestation de versement d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire,
  - attestation de versement d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale, de tout autre régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain,
  - pour les anciens militaires et assimilés, l'attestation de versement d'une pension militaire d'invalidité au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre,
  - attestation de versement d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale des sapeurs-pompier volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service,
  - copie de la carte d'invalidité, telle que définie à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles,
  - attestation de versement de l'allocation aux adultes handicapés.
- 5 -  copie du diplôme requis pour accéder à l'emploi postulé (cf. notice jointe)  
Intitulé du titre ou diplôme : .....  
délivré le ...../...../.....
- 6 -  justificatif de la position régulière au regard du service national (**uniquement pour les candidats âgés de moins de 25 ans à la date du recrutement**) : l'attestation de participation à la journée d'appel à la préparation à la défense ou, si celle-ci n'a pas encore été effectuée, l'attestation de recensement.

A ....., le .....

(signature du candidat)

**RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE**  
**DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS A L'EMPLOI**  
**D'AGENT ADMINISTRATIF DES FINANCES PUBLIQUES**

\*\*\*

NOTICE POUR CONSTITUER LE DOSSIER DE CANDIDATURE

**1. Comment constituer votre dossier de candidature ?**

Il est rappelé que **ce recrutement n'est pas ouvert aux candidats ayant la qualité de fonctionnaire titulaire** conformément à l'article 27 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984.

**Le dossier de candidature, dûment complété, doit être accompagné de la totalité des pièces suivantes :**

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- une photocopie du document justifiant que vous êtes de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique européen : carte nationale d'identité (recto-verso) ou passeport, en cours de validité, ou livret de famille régulièrement tenu à jour et revêtu d'une mention relative à la nationalité ;
- une des pièces justificatives suivantes, attestant que vous souffrez d'un handicap :
  - ✓ notification de la décision de la COTOREP ou de la CDAPH reconnaissant la qualité de travailleur handicapé ou attestation de demande de reconnaissance en cours,
  - ✓ pour les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 p. 100, l'attestation de versement d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire,
  - ✓ attestation de versement d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale, de tout autre régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain,
  - ✓ pour les anciens militaires et assimilés, l'attestation de versement d'une pension militaire d'invalidité au titre du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre,
  - ✓ attestation de versement d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service,
  - ✓ copie de la carte d'invalidité, telle que définie à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles,
  - ✓ attestation de versement de l'allocation aux adultes handicapés.
- une photocopie du diplôme requis pour accéder à l'emploi postulé : au minimum le brevet ou un diplôme professionnel de niveau V ou une qualification équivalente ;
- un justificatif de la position régulière au regard du service national (**uniquement pour les candidats âgés de moins de 25 ans à la date du recrutement**) : l'attestation de participation à la journée d'appel à la préparation à la défense ou, si celle-ci n'a pas encore été effectuée, l'attestation de recensement.

**Tout dossier incomplet sera rejeté.**

## 1. Où déposer votre dossier de candidature ?

Vous adresserez vos dossiers de candidature aux *directions sollicitées* (les coordonnées figurent sur la liste des directions offertes pour le poste d'agent administratif des finances publiques jointe au dossier de candidature).

*Vous devez déposer autant de dossiers que de directions sollicitées, dans la limite de 5 directions pour un emploi d'agent administratif des finances publiques.*

*Aucune copie du dossier ne sera faite pour les autres directions demandées.*

**Date limite de dépôt des dossiers de candidature le 23 janvier 2015**

**(Cachet de la poste faisant foi)**

**Tout dossier transmis hors délais sera rejeté.**

## 2. Quelle suite sera donnée à votre candidature ?

Les candidatures feront l'objet d'un premier examen à la suite duquel les directions pourront convoquer les candidats sélectionnés à un *entretien*.

A cette occasion, la Direction générale des Finances Publiques vérifie la *validité des pièces du dossier de candidature* ainsi que les conditions générales d'accès aux emplois publics (nationalité, droits civiques, casier judiciaire).

Les candidats non sélectionnés sont avisés par les directions du rejet de leur candidature.

Le recrutement des candidats **retenus à l'issue des entretiens** est ensuite subordonné à la *vérification de leur aptitude à un emploi public de l'État et la compatibilité de leur handicap avec l'emploi postulé par un médecin agréé*.

En l'absence de tout empêchement, il est procédé à la *signature du contrat* (contrat à durée déterminée d'un an, à l'issue duquel le candidat pourra être titularisé).

**RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE  
DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS A L'EMPLOI  
D'AGENT ADMINISTRATIF DES FINANCES PUBLIQUES**

\*\*\*

**LISTE DES DIRECTIONS OFFERTES**

<b>DIRECTIONS : DDFIP : Direction départementale des Finances publiques DRFIP : Direction régionale des Finances publiques</b>			<b>Adresse d'envoi des dossiers de candidature</b>	<b>Correspondant</b>	<b>Tél</b>	<b>Nombre de postes</b>
130	DRFIP	BOUCHES-DU- RHONE	16 rue Borde 13357 Marseille Cedex 20	Mme DOISELET Pascale	04-91-17-93-74	<b>2</b>
160	DDFIP	CHARENTE	3 rue Pierre Labachot CS 12222 16022 Angoulême Cedex	Mme PUJOL Myriam	05-45-94-37-33	<b>1</b>
170	DDFIP	CHARENTE- MARITIME	14 rue Réaumur 17021 La Rochelle Cedex	Mme ANTOINE Isabelle Mme MENU Sonia	05-46-50-44-48 05-46-50-44-28	<b>1</b>
2B0	DDFIP	HAUTE-CORSE	Square Saint-Victor - BP 110 20291 Bastia	Mme VAUTIER Isabelle	04-95-32-81-26	<b>1</b>
210	DRFIP	COTE-D'OR	1bis place de la Banque 21042 Dijon Cedex	Mme MOREL Marie- Laure	03-80-59-26-08	<b>1</b>
230	DDFIP	CREUSE	2 Bd Saint-Pardoux – BP 149 23011 Guéret Cedex	Mme NICOLLE Christine	05-55-51-37-66	<b>1</b>
250	DRFIP	DOUBS	63 quai Veil-Picard 25030 Besançon Cedex	Mme BUGNET Monique	03-81-25-21-65	<b>1</b>
260	DDFIP	DROME	20 av. du Président Herriot – BP 1002 26015 Valence Cedex	Mme BAYARD Dominique	04-75-78-56-72	<b>1</b>
270	DDFIP	EURE	Cité administrative bvd Georges Chauvin 27023 Evreux	M. LAFEUILLE Thomas	02-32-24-87-03	<b>3</b>
300	DDFIP	GARD	22 avenue Carnot 30943 Nîmes Cedex 9	Mme JONQUET Gisèle	04-66-38-47-09	<b>2</b>
310	DRFIP	HAUTE-GARONNE	34 rue des Lois 31039 Toulouse Cedex 6	Mme BETTANE Chantal	05-61-10-68-03	<b>3</b>
320	DDFIP	GERS	2 place Jean David - BP 80302 3200 Auch Cedex	Mme SIGAL Corinne	05-62-61-50-06	<b>1</b>



<b>DIRECTIONS :</b> <b>DDFIP : Direction départementale</b> <b>des Finances publiques</b> <b>DRFIP : Direction régionale des</b> <b>Finances publiques</b>			<b>Adresse</b> <b>d'envoi des dossiers de</b> <b>candidature</b>	<b>Correspondant</b>	<b>Tél</b>	<b>Nombre</b> <b>de</b> <b>postes</b>
330	DRFIP	GIRONDE	24 rue François de Sourdis BP 908 33060 Bordeaux Cedex	M. ROMANO Antoine	05-57-81-69-33	<b>2</b>
340	DRFIP	HERAULT	334 allée Henri II de Montmorency CS 17788 34000 Montpellier	Mme LEPETIT Catherine	04-67-13-95-14	<b>2</b>
350	DRFIP	ILLE-ET-VILAINE	Cité admin – av Janvier- BP 72102 35021 Rennes Cedex 9	Mme DUVAL Sylvie	02-99-78-69-04	<b>1</b>
370	DDFIP	INDRE-ET-LOIRE	94 Bd Béranger – CS 33228 37032 Tours Cedex 1	Mme AUCLAIR Patricia	02-47-21-74-24	<b>2</b>
380	DDFIP	ISERE	8 rue de Belgrade 38022 Grenoble Cedex	Mme BEYRIE Annick	04-76-85-74-45	<b>2</b>
390	DDFIP	JURA	8 avenue Thurel 39021 Lons-le-Saunier Cedex	Mme DOUSSOT Lucette Mme GAILLARD-MINY Anne	03-84-35-15-40 03-84-35-15-13	<b>1</b>
410	DDFIP	LOIR-ET-CHER	10 rue Louis Bodin – CS50001 41026 Blois Cedex	Mme AUBRY Corinne M. TAIN Jérôme	02-54-55-12-08 02-54-55-12-09	<b>1</b>
420	DDFIP	LOIRE	11 rue Mi-Carême – BP 20502 42007 Saint-Etienne Cedex 1	Mme BARRAILLER Véronique	04-77-47-86-01	<b>1</b>
440	DRFIP	LOIRE-ATLANTIQUE	4 quai de Versailles – BP 93503 44035 Nantes Cedex 1	Mme DOMINECH Dany- Claude	02-40-20-74-97	<b>1</b>
480	DDFIP	LOZERE	1ter, Bd Lucien Arnault – BP131 48005 Mende Cedex	Mme VIDAL Aurélie	04-66-49-53-76	<b>1</b>
490	DDFIP	MAINE-ET-LOIRE	1 rue Talot – BP 84112 49041 Angers Cedex 01	Mme BONDU Marie-Chantal	02-41-20-22-89	<b>1</b>
520	DDFIP	HAUTE-MARNE	19 rue Bouchardon – BP 523 52011 Chaumont Cedex	M. MARTINELLI Stéphane	03-25-30-68-44	<b>1</b>
540	DDFIP	MEURTHE-ET- MOSELLE	50 rue des Ponts - CO 60069 54036 Nancy Cedex	Mme DUJON-ROTH Catherine	03-83-17-71-21	<b>1</b>
570	DRFIP	MOSELLE	1 rue François de Curel – BP 41054 57036 Metz Cedex 1	Mme CATONI Béatrice	03-87-38-67-08	<b>2</b>
670	DRFIP	BAS-RHIN	4 place de la République -CS 51022 67070 Strasbourg Cedex	Mme GLORIOD Elisabeth	03-88-56-55-37	<b>2</b>
680	DDFIP	HAUT-RHIN	6 rue Bruat – BP 60449 68020 Colmar Cedex	Mme BIGEL Josiane	03-89-24-61-29	<b>2</b>
690	DRFIP	RHONE	3, rue de la Charité 69268 Lyon Cedex 02	Mme SORIANO Agnès	04-72-40-87-92	<b>2</b>

<b>DIRECTIONS :</b> <b>DDFIP : Direction départementale</b> <b>des Finances publiques</b> <b>DRFIP : Direction régionale des</b> <b>Finances publiques</b>			<b>Adresse</b> <b>d'envoi des dossiers de</b> <b>candidature</b>	<b>Correspondant</b>	<b>Tél</b>	<b>Nombre</b> <b>de</b> <b>postes</b>
710	DDFIP	SAONE-ET-LOIRE	29 rue Lamartine 71017 Macon Cedex	M. JAMMES Didier	03-85-39-65-08	<b>1</b>
730	DDFIP	SAVOIE	5 rue Jean-Girard Madoux 73011 Chambéry Cedex	Mme BIMET Nicole	04-79-71-87-76	<b>1</b>
740	DDFIP	HAUTE-SAVOIE	18 rue de la Gare – BP 330 74008 Annecy Cedex	Mme ESCOFFIER Christiane	04-50-51-96-92	<b>1</b>
750	DRFIP	PARIS	94, rue Réaumur 75104 Paris Cedex 02	Mme GARCIA Dominique	01-44-50-48-53	<b>2</b>
790	DDFIP	DEUX-SEVRES	44 rue Alsace Lorraine – BP 19149 79061 Niort Cedex 9	Mme BONNEMAISON Sarah	05-49-06-36-13	<b>1</b>
830	DDFIP	VAR	Place Besagne – BP 1409 83056 Toulon Cedex	Mme LIABEUF Véronique	04-94-03-82-70	<b>2</b>
850	DDFIP	VENDEE	26 rue Jean Jaurès 85024 La Roche-sur-Yon Cedex	Mme PACAUD Isabelle	02-51-36-52-74	<b>1</b>
880	DDFIP	VOSGES	25 rue Antoine Hurault BP 51099 88060 Epinal Cedex	Mme GARCIA Danièle	03-29-69-25-19	<b>1</b>
920	DDFIP	HAUTS-DE-SEINE	167/177 avenue Joliot-Curie 92013 Nanterre Cedex	M. BAYARD Claude	01-40-97-30-09	<b>2</b>
930	DDFIP	SEINE-SAINT-DENIS	13 esplanade Jean Moulin 93009 Bobigny Cedex	Mme CHAUVEL Anaïze	01-48-96-60-41	<b>3</b>
940	DDFIP	VAL-DE-MARNE	1 place du Gal Pierre Billotte 94040 Créteil Cedex	Mme FLUCHOT Evelyne	01-43-99-36-72	<b>2</b>

# **AGENT ADMINISTRATIF DES FINANCES PUBLIQUES**

## **Emploi de catégorie C**

### **FORMATION INITIALE**

Elle est composée d'une formation théorique d'une durée de 6 semaines à l'École Nationale des Finances Publiques, en principe à l'établissement de Noisy-le-Grand (93) ou de Clermont-Ferrand (63) et d'un stage pratique dans la direction de recrutement complété en tant que besoin par des formations "métier".

### **FONCTIONS**

Un agent administratif des Finances publiques peut exercer ses missions dans des domaines très divers comme :

- ✓ la gestion et le contrôle de l'impôt sur le revenu et des impôts locaux des particuliers ;
- ✓ la gestion et le recouvrement des impôts professionnels ;
- ✓ la publication et la taxation des actes immobiliers, la délivrance de renseignements hypothécaires ;
- ✓ les opérations de paiement des dépenses, d'encaissement des recettes, la tenue de la comptabilité de l'État, des collectivités et des établissements publics locaux ;
- ✓ l'accueil des usagers, au guichet ou au téléphone.